

REPUBLIQUE FRANCAISE

EXTRAIT DU REGISTRE

des Délibérations du Conseil Municipal

DEPARTEMENT

de la commune de MONTREAL DU GERS

GERS

Du canton de MONTREAL DU GERS

NOMBRE DE MEMBRES

afférents qui ont pris
au Conseil En exercice part à la
Municipal Délibération

Séance du 6 Mars 2017

-----15-----15-----12-----

L'an deux mille dix sept -----

et le 6 Mars-----

Date de
convocation

à -----20-----heures-----30-----, le Conseil Municipal de cette
commune, en séance ordinaire, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre
prescrit par la loi, dans le lieu habituel

25/02/2017

de ses séances, sous la présidence de Monsieur Gérard BEZERRA.

Date
d'affichage
25/02/2017

Présents : MM. BEZERRA Gérard, BETUING Serge, Mmes CUZACQ Geneviève,
FIN Thérèse, MM. LAFFARGUE Michel, ANTONIAZZI Jean-Pierre,
LANSMANT Sébastien, LABEYRIE Nicolas, Mmes CARRERE Amandine,
MONDIN-SEAILLES Christiane, PLOQUIN Cécile, DESPAX Nelly.

Excusés : Mme DAL BEN Carine, M. CASTAY Jean-Marc.

Absent : M. CABANNES Pierre.

M. LANSMANT Sébastien a été élu secrétaire de séance.

Objet de la Délibération

Demande augmentation tarif impression de bulletin municipal

Monsieur le Maire fait part du courrier du 10 février , Monsieur Florent MISSONNIER, imprimeur à Condom, demande si le Conseil Municipal consent a une augmentation du montant attribué à l'impression, pour un montant de 200 € HT, sur la facture des 800 bulletins municipaux.

Cela s'explique par :

- Une réduction au maximum sur le devis d'impression et de composition
- Une maquette retravaillé tant au niveau de la forme globale que sur le détail
- Une façon de travailler, cette année, différente en ce qui concerne le passage des données qui a compliqué la tâche
- Le délai a été réduit de moitié par rapport aux délais stipulés sur le devis (distribution avant les vœux)

Le Conseil Municipal,

Oui les explications de Monsieur le Maire,

Considérant les difficultés rencontrées par l'imprimeur,

Accepte l'augmentation de 200€ HT sur la facture des 800 bulletins municipaux.

Fait à MONTREAL le 6 Mars 2017

Le Maire,

